

SECRETARIAT GENERAL

DÉCISION CODEP-SGE-2018-014980
du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 29 mars 2018
relative à la désignation de quatorze inspecteurs de la sûreté nucléaire

Le président de l'Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le code de l'environnement, notamment le chapitre VI du titre IX de son livre V ;

Vu le décret n° 2007-831 du 11 mai 2007 fixant les modalités de désignation et d'habilitation des inspecteurs de la sûreté nucléaire ;

Vu la décision n° 2010-DC-0195 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 19 octobre 2010 établissant le règlement intérieur de l'Autorité de sûreté nucléaire, notamment son article 9 ;

Vu la décision n° 2016-DC-0540 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 21 janvier 2016 modifiée portant délégation de pouvoir au président pour prendre certaines décisions, notamment son article 1^{er} ;

Sur proposition du directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire,

Décide :

Article 1^{er}

Les agents de l'Autorité de sûreté nucléaire dont les noms figurent en annexe 1 à la présente décision sont désignés en qualité d'inspecteur de la sûreté nucléaire pour procéder aux contrôles administratifs de l'application des dispositions de l'article L. 125-15 et des chapitres I, III, V et VI du titre IX du livre V du code de l'environnement aux installations nucléaires de base et aux activités mentionnées au III de l'article L. 593-33 de ce code, ainsi qu'au transport de substances radioactives.

Pour chaque inspecteur, les catégories d'installations ou d'activités qu'il peut contrôler sont précisées en annexe 1. Leur compétence s'étend à l'ensemble du territoire national.

En application de l'article L. 596-13 du code de l'environnement, ces inspecteurs sont compétent(e)s pour procéder aux contrôles administratifs de l'application des dispositions de la section 1 du chapitre IV du titre Ier du livre II ou des dispositions du titre Ier du livre V et des dispositions de la section 2 du chapitre IX du titre II du livre II du même code aux équipements, installations, ouvrages, travaux ou activités inscrits à l'une des catégories comprises dans une des

nomenclatures prévues aux articles L. 214-2 et L. 511-2 du même code implantés ou exercés dans le périmètre d'une installation nucléaire de base et non nécessaires à son fonctionnement.

Article 2

Les inspecteurs de la sûreté nucléaire mentionnés à l'article 1^{er} dont les noms figurent en annexe 2 de la présente décision sont habilité(e)s à exercer les missions de police judiciaire prévues aux articles L. 596-10 à L. 596-14 du code de l'environnement dans les conditions fixées par ces mêmes articles.

Article 3

Le directeur général de l'ASN est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée aux intéressé(e)s et publiée au Bulletin officiel de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Fait à Montrouge, le 29 mars 2018

Signé par
Le président de l'Autorité de sûreté nucléaire

Pierre-Franck CHEVET

ANNEXE 1

DÉCISION CODEP-SGE-2018-014980
du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 29 mars 2018
relative à la désignation de quatorze inspecteurs de la sûreté nucléaire

Liste des quatorze inspecteurs de la sûreté nucléaire

Nom	Prénom	Catégories d'installations ou d'activités contrôlées				
		REP	LUDD	Transverse	Transport de substances radioactives	
					Expert	Généraliste
BREDIN	Emma	X				
CARPENTIER	Arthur		X			
CAZALET	Cécile	X				
COLS	Alexandre					X
DELIME	Brice		X			
FAYOLLE	Corinne			X		
FOURNIER	Mathilde					X
HERNANDEZ	Michèle					X
GOLFIER	Sébastien	X				
LE LAOUÉNAN	Claire	X				
LE BROZEC	Aubert		X			X
MARTIN	Michaël					X
MEYER	Gabriel					X
PEIRO	Stéphanie	X				

ANNEXE 2

DÉCISION CODEP-SGE-2018-014980
du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 29 mars 2018
relative à la désignation de quatorze inspecteurs de la sûreté nucléaire

Liste des treize inspecteurs de la sûreté nucléaire
Habilités à exercer les missions de police judiciaire
prévues aux articles L. 596-10 à L. 596-14 du code de l'environnement

NOM	PRENOM
BREDIN	Emma
CARPENTIER	Arthur
CAZALET	Cécile
COLS	Alexandre
DELIME	Brice
FAYOLLE	Corinne
FOURNIER	Mathilde
GOLFIER	Sébastien
LE BROZEC	Aubert
LE LAOUÉNAN	Claire
MARTIN	Michaël
MEYER	Gabriel
PEIRO	Stéphanie